

Toujours quelqu'un pour vous répondre

Vivre à domicile est un souhait largement partagé par les seniors ou les personnes en situation de handicap.

Toutefois, la solitude et l'inquiétude liée aux accidents domestiques peuvent être des freins.

Grâce à la téléassistance Val'Écoute, la vie à domicile peut être facilitée.

Pouvoir appeler une oreille attentive, trouver du réconfort ou bénéficier de secours en cas de chute ou d'autre problème grave, c'est ce que vous permet la téléassistance.

Pour les proches aidants, Val'Écoute c'est aussi la possibilité d'avoir un soutien psychologique par téléphone.

Le Département agit au quotidien pour l'aide aux personnes en situation de fragilité.

Près de 50 % du budget de la collectivité est d'ailleurs dédié à la solidarité et à l'objectif d'égalité entre tous les Val-de-Marnais.

Je souhaite enfin et sincèrement que la téléassistance Val'Écoute contribue à faciliter vos choix de vie.



Christian Fauier
Président du Conseil départemental
du Val-de-Marne

4 raisons de s'abonner à Val'Écoute

« **En cas d'urgence,**
les secours sont appelés
rapidement.

« **Je me sens plus
en sécurité à la maison,**
même si je vis seul.

**Je peux parler
à quelqu'un**
quand je veux. »

« Je suis un proche aidant
et j'apprécie de pouvoir trouver
une oreille attentive pour parler.

Si vous souhaitez
la téléassistance
uniquement
en juillet et en août,
le dispositif est gratuit.

Pour faire une demande
de téléassistance Val'Écoute,
**adressez-vous au Centre
communal d'action sociale
(CCAS) de votre ville
ou sur www.valdemarne.fr**

Pour plus d'informations :

☎ **3994**
Coût d'un appel local

🌐 **valdemarne.fr**

Conseil départemental du Val-de-Marne - Direction de la communication/studio graphique - Photo : Eric Legrand - Imprimerie Grenier - Juin 2019.

La téléassistance Val'Écoute

Une aide
pour le maintien
à domicile

Viure chez soi en toute sécurité malgré l'âge ou le handicap, c'est possible !

Val'Écoute, c'est quoi ?

C'est un dispositif de téléassistance proposé par le Département, pour faciliter le maintien à domicile. **Il permet d'entrer en relation directe avec un interlocuteur toute l'année, 24 h/24 et 7 j/7.**

Pour quoi faire ?

L'équipement* permet de :

- déclencher une alerte en cas d'urgence ;
- parler à quelqu'un en cas de solitude ;
- connaître ses droits et les aides possibles grâce à un chargé d'évaluation et d'être accompagné dans ses démarches.

En cas d'alerte canicule, tous les abonnés sont appelés par les téléconseillers.

Pour qui ?

Tout habitant domicilié en Val-de-Marne qui a une perte d'autonomie due à l'âge ou au handicap (sans condition d'évaluation).

Un soutien psychologique pour les proches aidants des abonnés Val'Écoute

La situation des proches aidants est souvent difficile, les téléconseillers sont formés pour les accompagner.

* Installé par Mondial assistance, le prestataire sélectionné par le Département.

Comment ça marche ?

Un boîtier

Il fonctionne avec une ligne téléphonique fixe ou portable. Doté d'un haut-parleur et d'un micro, il est relié aux conseillers Val'Écoute.

Un médaillon, ou un bracelet, détecteur de chute

Il permet de déclencher soi-même l'alarme en appuyant sur le bouton. Il active automatiquement une alarme en cas de chute lourde.

Combien ça coûte ?

L'installation du dispositif est gratuite et le coût de l'abonnement est de moins de 10 €/mois. Souvent moins cher que les formules des mutuelles ou du marché privé, Val'Écoute est la solution.